



HOSPITALIERE INTERNE (A DISTANCE)

LIEU DE LA FORMATION : IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 arrêt Rives du
Lez; ligne 1 arrêt Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.

Tél. 04.34.43.23.03/04/05

CONTACT :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK : 04.34.43.23.03

TARIFS :

Formation continue :

- payée par l'employeur : 3300 euros
- payée par l'apprenant : 3300 euros

Objectifs : Réussir les écrits et les oraux des Concours d'accès au cycle d'études préparant aux concours internes et aux troisièmes concours de directeur d'hôpital et/ou d'établissement sanitaire, social & médico-social et aux concours interne de directeur des soins et d'attaché d'administration hospitalière (PREPA-EHESP) : DH, DESSMS, DS et AAH.

Publics concernés :

Formation continue : contractuels et fonctionnaires de la Fonction publique hospitalière remplissant les conditions d'accès aux concours préparés. Les dossiers doivent être agréés par le CH pour être financés par l'ANFH.

Contenu : Note de synthèse, Dissertation, Droit hospitalier, Culture générale, Santé publique, Culture générale hospitalière, Méthodologie des écrits et des oraux.

Equipe pédagogique : Composée de praticiens de l'administration et d'universitaires, avec de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Valérie BRUNIER, Directrice d'hôpital, maître de conférences associée à l'IPAG

Capacité d'accueil : 10 personnes.

Conditions d'accès : Sur sélection, dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>

Perspectives professionnelles : Réussir les concours d'accès aux cycles préparatoires et les intégrer. Déménager ensuite à Rennes pour suivre le cycle préparatoire pour réussir les concours internes. Devenir directeur d'hôpital, DESSMS, DS ou attaché d'administration hospitalière.

Planning : Les cours sont programmés les jeudis : **1 jeudi par mois en présentiel à l'IPAG et 3 jeudis en distanciel (visio-conférence)**

Calendrier : Début des cours en octobre jusqu'en mai.

Horaires : de 9h à 18h

LES « PLUS » DE L'IPAG :

La préparation est complète : à partir de la fin des épreuves écrites (mi-mars), la préparation porte sur les épreuves orales.